Rideau Carleton Raceway Casino

Fièvre du samedi soir

Du 2 au 23 février 2019

RÈGLEMENTS OFFICIELS

Période promotionnelle et admissibilité :

1. Le Rideau Carleton Raceway Casino (RCRC) tiendra la promotion « Fièvre du samedi soir » chaque samedi entre le 2 et le 28 février 2019 (la « période promotionnelle »).

2. Cette promotion est offerte aux membres du programme Récompenses Rock Star (RRS) seulement.

3. Cette promotion aura lieu au Rideau Carleton Raceway Casino (« **l'établissement** »).

4. Des rappels d'invitation par la poste, courrier électronique et/ou télémarketing pourraient être distribués aux invités admissibles.

COMMENT PARTICIPER (AUCUN ACHAT REQUIS) :

5. Tous les samedis de la période promotionnelle, les membres RRS qui répondent aux critères d'admissibilité indiqués au règlement 6 seront admissibles au tirage d'un prix aléatoire, qui aura lieu chaque heure pendant la journée promotionnelle sur les machines à sous acceptant les cartes RRS, à partir du 2 février 2019, de 10 h à 22 h chaque jour, jusqu'au 23 février 2019 inclusivement, à 22 h (« période d'offre »).

6. Le nombre de participants admissibles dépend du nombre de membres qui satisfont aux critères. La seule façon d'être admissible à cette promotion est de satisfaire aux critères suivants :
    - Le participant doit être un nouveau membre RRS ou un membre RRS actuel ainsi qu'un client de l'établissement au moment de la participation, durant la période promotionnelle.
    - Le participant ne peut pas être auto-exclu ni archivé ou encore ne pas avoir le droit d'accéder à l'établissement au moment de la sélection.
    - Il doit obtenir 250 points aux machines pendant sa visite sur le plancher de jeu.

7. Les membres RRS admissibles, qui ont inséré leur carte RRS dans les machines à sous de l'établissement durant la période promotionnelle et pendant les heures précisées au règlement 5, seront admissibles au tirage d'un prix instantané toutes les 30 minutes, en fonction des critères expliqués au règlement 6.

8. Les prix consistent en deux montants de 250 $ en parties gratuites sur le jeu boni Power Winners EBS. Ils seront tirés toutes les 30 minutes.

9. Il incombe au titulaire de la carte de s'assurer que sa carte RRS est bien insérée dans une machine à sous pendant toute session de jeu, afin d'enregistrer l'information de jeu et, par la suite, recevoir le(s) tour(s) boni(s).

10. Les heures de début et de fin de la promotion seront conformes à Casino Marketplace (CMP) et au système de jeu Elite Bonus Suite (EBS). La promotion commence lorsque l'horloge du EBS

Mikohn et de CMP marque 10 h, chaque samedi de la période promotionnelle, et se termine à 22 h chaque samedi de la période promotionnelle.

11. Le client doit avoir sa carte RRS active insérée dans le lecteur et doit compléter une « session admissible » sur une machine à sous afin de se qualifier comme finaliste pour le prix tiré chaque heure.

12. Les points récompenses accumulés à la suite d'un mauvais usage de la carte, d'une fraude ou d'une erreur mécanique à n'importe quelle machine à sous seront invalides.

Règlements généraux

1. Les participants doivent être âgés d'au moins 19 ans, être membres du programme RRS et présenter une pièce d'identité valide.
2. En participant à cette promotion, les entrants acceptent d'être liés par ces règlements officiels et les décisions de la gestion du casino et/ou de la CAJO.
3. La direction du casino et/ou la CAJO s'occupera de résoudre les conflits ou les cas qui ne sont pas couverts par les présents règlements, et sa décision sera finale et obligatoire pour tous les participants de la promotion.
4. Chaque reçu/bon d'échange de prix ou bulletin d'inscription qui a été endommagé, contrefait, mal imprimé, altéré, trafiqué, reproduit mécaniquement, n'est pas lisible ou qui a été obtenu par autres moyens qui ne sont pas conformes aux règlements sera automatiquement annulé.
5. En participant à cette promotion, les gagnants consentent à ce que le casino utilise leurs noms, leur photo, etc., à des fins promotionnelles, sans rémunération.
6. Tous les employés du Rideau Carleton Raceway Casino et les employés des fournisseurs assignés en permanence au Rideau Carleton Raceway Casino, ainsi que leur famille immédiate, ne sont pas admissibles à la promotion. Les organisateurs de voyages en groupe, leurs agents et employés ainsi que les employés des agences de publicité et de marketing du Rideau Carleton Raceway Casino, incluant leur famille immédiate, leurs héritiers et leurs cessionnaires, sont aussi exclus de la promotion.
7. De l'argent comptant peut être demandé en remplacement de n'importe quel prix. Le prix ou sa valeur en espèces sont déterminés par la direction du casino.
8. AUCUN ACHAT REQUIS.
9. Cette promotion s'adresse aux membres du programme RRS seulement. L'inscription est gratuite, mais le Rideau Carleton Raceway Casino n'est pas responsable des délais de traitement des demandes d'adhésion.
10. La promotion peut être modifiée sans préavis, à la seule discrétion du Rideau Carleton Raceway Casino.
11. La promotion est seulement offerte au Rideau Carleton Raceway Casino.
12. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues pour chaque tirage de prix.
13. Les bulletins doivent être déposés dans la boîte de tirage pour être admissibles aux tirages subséquents.
14. Les membres auto-exclus des établissements ou qui n'ont pas le droit d'y entrer, selon ce qui est déterminé par le Rideau Carleton Raceway Casino, ne seront pas admissibles à cette promotion

ni à aucune autre promotion à un établissement où OLG tient et gère des jeux. Toute personne auto-exclue découverte dans un établissement de jeu sera escortée hors de la propriété et n'aura plus le droit d'y entrer.

15. Dans le cas où un participant ne satisfait pas aux critères d'admissibilité indiqués dans le présent document, le Rideau Carleton Raceway Casino n'est pas tenu de lui remettre un prix.
16. Il incombe au gagnant d'avoir les documents nécessaires pour ses déplacements (le cas échéant) à l'extérieur du Canada, et le Rideau Carleton Raceway Casino ne sera pas responsable s'il y a des problèmes liés à ces déplacements en raison de circonstances personnelles qui ne relèvent pas du contrôle de la direction.
17. Il incombe au participant de vérifier, le cas échéant, que le numéro de membre RRS qui apparait sur le bulletin est le même que celui qui figure sur sa carte RRS. Le Rideau Carleton Raceway Casino n'est pas responsable des erreurs de frappe ou de saisie de données, lorsque la carte de membre est glissée ou que le numéro de membre est saisi.
18. Aucune substitution ne sera faite ni aucun équivalent en espèces ne sera remis, sauf à la discrétion du Rideau Carleton Raceway Casino, pour une valeur plus élevée ou égale. Sauf ce qui est précisément indiqué dans le présent document, aucun prix ni cadeau non réclamé ne sera réattribué.
19. Selon les règlements du programme RRS, chaque carte RRS utilisée dans le cadre de cette promotion peut être glissée par le titulaire de la carte seulement. L'utilisation d'une ou plusieurs cartes RRS appartenant à d'autres personnes dans le cadre de cette promotion aura pour conséquence l'annulation de tous les coupons, billets et bulletins afférents, ainsi que l'inadmissibilité à gagner un prix.
20. Il peut s'avérer nécessaire qu'un candidat sélectionné doive signer une déclaration et un formulaire de décharge avant de recevoir un prix ou un cadeau, pour notamment confirmer le respect des critères d'admissibilité et des modalités ainsi que pour dégager le Rideau Carleton Raceway Casino (y compris les agences de gestion et tous les organisateurs du concours) de toutes les responsabilités en lien avec le déroulement de l'offre et/ou de l'attribution des prix. Un candidat sélectionné convient, par la présente, à ce que l'établissement utilise son nom comme indiqué sur le formulaire de décharge audiovisuel et son adresse (une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement valide sera requise.)
21. Les parties dégagées ne sont pas responsables du lancement, de la poursuite ou de la fin de l'offre ni de l'attribution des prix, dans l'éventualité où une situation au-delà du contrôle du Rideau Carleton Raceway Casino survient. Le Rideau Carleton Raceway Casino peut, à sa seule discrétion, modifier l'offre (et/ou ses modalités), selon le jugement de la direction du casino. Sans restreindre le caractère général de ce qui précède, le Rideau Carleton Raceway Casino a le droit, à sa seule discrétion, de reporter le moment de chaque tirage jusqu'à quinze (15) minutes ou de modifier le moment de n'importe quel autre élément de cette offre pour régler tout problème en matière d'intégrité promotionnelle ou de service à la clientèle découlant de circonstances hors du contrôle de l'établissement. Cela comprend le droit de prolonger la ou les périodes de temps offertes aux clients pour recevoir et/ou soumettre les bulletins/inscriptions.
22. Les présentes modalités régissent la promotion et doivent être respectées par tous les candidats, en tout temps. En acceptant de participer à cette promotion, tous les candidats acceptent de respecter ces modalités et d'y être juridiquement liés.
23. Toutes les références aux dates et aux heures correspondent à l'heure de l'Est.

24. Cette offre est assujettie aux lois de la province d'Ontario et aux lois fédérales, si applicables.
25. Le Rideau Carleton Raceway Casino se réserve le droit de modifier cette promotion, comme il le juge nécessaire, incluant, sans s'y limiter, apporter des changements aux modalités quant aux besoins des participants, conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Pour toute question concernant le programme, visitez le comptoir des Récompenses Rock Star.

This document is also available in English at the Rock Star Rewards Desk.